

Les contributions

Contribution n°60 (Web)

Anonyme

Déposée le 9 novembre 2022 à 09h50

compte tenu de la tournure que prend cette enquête publique en devenant une enquête statistique visant à donner une indication quantitative des "pour et contre", à ce projet d'une nouvelle piste de ski. je voterai contre, donc non à ce projet.

Replier

Contribution n°59 (Web)

Anonyme

Déposée le 9 novembre 2022 à 09h08

c est un projet qui comme l arbre qui cache la foret voudrais nous faire croire que la piste serait faite pour les skieurs débutants des Karellis. chercher l'erreur ??
CONTRE CE PROJET

Replier

Contribution n°58 (Web)

Anonyme

Déposée le 9 novembre 2022 à 09h03

contre ce projet il y a autre chose à faire sur la commune et au niveau des partenaires des Karellis

Contribution n°57 (Web)

Par Theux Emmanuel

Déposée le 9 novembre 2022 à 08h41

Je suis pour ce projet de piste bleue qui propose une solution à l'engorgement du secteur Arpon. Très accessible depuis le haut de la Plagne et de niveau intermédiaire cet itinéraire hors piste du domaine est déjà très fréquenté.

Replier

Contribution n°56 (Web)

Par David Claire

Déposée le 9 novembre 2022 à 08h06

Excellente idée

Contribution n°55 (Web)

Anonyme

Déposée le 9 novembre 2022 à 00h07

Je suis d'accord avec le projet

Contribution n°54 (Web)

Anonyme

Déposée le 8 novembre 2022 à 23h40

Bonjour,

Nous trouvons ma femme et moi même que ce projet est une bonne idée. Nous aimerions bien pouvoir profiter de cette nouvelle piste pour les hivers prochains.

Replier

Contribution n°53 (Web)

Anonyme

Déposée le 8 novembre 2022 à 23h16

Je suis d accord

Contribution n°52 (Web)

Anonyme

Déposée le 8 novembre 2022 à 23h15

Je suis d'accord avec le projet.

Contribution n°51 (Web)

Par Duplan André

Déposée le 8 novembre 2022 à 23h04

Il apparait que les caractéristique de la piste projetée sont celles d'une piste rouge et non d'une piste bleue, laissant présager dans une phase ultérieure d'autres terrassements pour la re-profilier en piste bleue. Ce phasage ou cette présentation trompeuse a pour seule but de diminuer la contrainte administrative pour rendre le projet acceptable.

cette piste va encore détruire un milieu naturel , et artificialiser un peu plus la montagne, au profit d'une politique du tout ski de descente , au mépris du respect de la biodiversité, elle détruira et impactera irrémédiablement un secteur de nature sauvage remarquable propice à la pratique de la randonnée (été/hiver).

la présentation de ce projet de piste nouvelle ne permet pas d'avoir une vision d'ensemble de l'évolution du domaine skiable des karellis en particulier dans la perspective du projet contestable et contesté de la liaison entre les domaine skiabls des karellis et d'Albiez, cette vision est d'autant plus nécessaire dans un contexte de changement climatique où l'enneigement se fait de plus rare.

En conclusion : la demande d'autorisation d'aménagement de la piste de Talière est insincère et son étude d'impact biaisée.
Ce projet doit être abandonné

Replier

<< 1 2 3 4 ... 8 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

Déposer une contribution

A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "MONTRICHER-ALBANNE : Demande d'Autorisation d'Aménagement de Piste de ski alpin (D.A.A.P.) - Piste de Talière sur le domaine DES KARELLIS".

Retrouvez tous les registres dématérialisés du département n°73 - Savoie

Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les contributions
- Déposer une contribution

Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

Adresse
161 rue de la mairie
Le Bochet
73870 MONTRICHER-ALBANNE

Voir les horaires d'ouverture

Adresse postale

Mairie de Montricher-Albanne
à l'attention de monsieur Christian VENET commissaire enquêteur
« Enquête publique - Création de la piste de Talière »
161, rue de la mairie
Le Bochet
73870 Montricher-Albanne